

CONSEIL D'ÉCOLE 12 MARS 2015

Ecole de La sablière Mennecy

Etaient présents :

- Enseignants : Mmes Duriez (directrice/ CM2) Garnier (CM1) Mézières (Cep/ CE1) Desgrippes (CP) Gilbert (PS/GS) Gaudin (PS/MS) Mr Le Fauconnier (CE2)
- Représentants de la mairie : M. Dugoin Clément maire, Mme Peruzzo adjointe au maire - Mme Métais, M. Barel
- Représentants élus des parents d'élèves FCPE : Mmes Branlé - Mme Portel
M. Soureillat – Mme Soureillat – Mme Rosinski – Mme Duvoisin – Mme Rocha Rodrigues
- M. Bensaïd DDEN excusé

I - Actions pédagogiques menées dans le cadre du projet d'école.

Domaine de la langue parlée et écrite : la poésie

Présence de Monsieur Michel Boucher les 2 et 3 avril

Monsieur Boucher est intervenu dans toutes les classes, répondant aux attentes des enseignants et s'inscrivant dans le projet d'école autour de la poésie. Chez les plus jeunes enfants, il a déployé ses talents d'illustrateur et avec les plus grands, il a créé des poèmes, sensibilisé les enfants aux rimes, aux rythmes selon le projet de chaque classe.

Expérience tout à fait positive. Nous remercions les parents d'élèves et leur implication dans l'école qui a permis ce temps fort de notre année pédagogique.

Domaine des sciences et des mathématiques

Les classes de la grande section au CM2 ont participé à la semaine « **mathessonne** » : action autour de la réflexion mathématique. Le rallye Mathessonne s'est déroulé du 16 au 21 mars. Les résultats obtenus ont été tout à fait satisfaisants.

Jeux mathématiques, il n'y a pas de demi-journée prévue en cette fin de trimestre.

- ⇒ Les représentants demandent une plus grande implication des parents et soumettent la possibilité de placer cette demi-journée le mercredi.

Projet eau des maternelles : présence d'un animateur sur 4 séances.

Projet financé à hauteur de 1 200 euros par la société des eaux : 900 euros pour l'intervenant et 300 euros nous permettent d'acquérir une « table à eau » qui sera utilisée par les enfants de maternelle. Un surcoût de 28 euros est pris en charge par la coopérative.

Domaine du sport et santé

Cycle hand pour les cm1 en partenariat avec la Fédération de hand ball. Finalisation par une rencontre scolahand à Lisses. Une classe de la Sablière et une classe de l'Ormeteau y ont participé, le financement du déplacement est pris en charge par la coopérative et partagé avec l'école de l'Ormeteau.

Tennis pour les CP qui se finalisera par la rencontre le 22 juin aux tennis de Mennecy. Pour l'année scolaire prochaine, nous souhaitons que les cours de tennis aient lieu le vendredi au stade « Rideau » puisque nous bénéficions des salles de sport partagées avec l'école de l'Ormeteau, ceci dans un souci « d'économiser » le budget transport. Nous attendons l'accord du tennis club de Mennecy qui ne voit pas d'objection quant au changement de lieu mais étudie la faisabilité en fonction de la disponibilité des professeurs.

Rencontres d'athlétisme : toutes les classes sont concernées par cette action organisée par la circonscription.

Intervention de l'infirmière du collège au niveau des classes de ce2 et de cm2 dans le cadre de la formation à « **apprendre à porter secours** ».

Infirmière de PMI pour les petits et sensibilisation à l'hygiène dentaire pour les grandes sections.

Pratique des arts : Partenariat avec le conservatoire de Mennecey :

- **Théâtre** pour les cm1 très belle représentation, travail abouti d'une très grande richesse que nous souhaitons voir se poursuivre les années à venir.
- **Danse** avec les maternelles qui ont participé à la « journée d'expression » organisée par la circonscription. Sandra Pinto, professeur de danse est intervenue sur les deux classes de maternelle.
- **Chant et danse** avec les enfants de cycle 2, ils se sont produits mercredi 10 juin dans la salle
- **« Batterie fanfare »** avec les élèves de CE2 qui accompagneront les commémorations du 18 juin.
- **19 juin** : présentation des instruments par le conservatoire.

Sorties scolaires :

- La France en miniature pour les enfants de cycle 2 le 9 juin
- Le château de Fontainebleau pour les élèves de cm2 le 11 juin
- La ville de Provins pour les élèves de maternelle, ce2 et cm1. Le 16 juin

Pour chacune de ces sorties, la coopérative scolaire a financé les ateliers, spectacles ou conférence à hauteur de 5 € par enfant. Le complément a été demandé aux familles. Les transports ont été financés par le versement de la subvention de la caisse des écoles.

Liaison cm2/ 6^{ème}

Le Conseil Ecole Collège s'est réuni chaque trimestre comme prévu. Il est présidé par Mme Vo Quang IEN et M. Suzanne, principal du collège.

Des groupes de travail et des projets s'élaborent. Ce nouvel outil, permet aux équipes pédagogiques d'échanger, partager, monter des projets et les faire vivre. Cette année les élèves de CM2 de notre école ont reçu une classe de 6^{ème} et la classe de SEGPA. ils ont beaucoup échangé ce qui a permis aux élèves de 6^{ème} de modifier la plaquette d'accueil des nouveaux collégiens. Les CM2 quant à eux ont obtenu de nombreuses réponses à leurs questions.

APC : le temps d'APC a été en grande partie dédié au soutien mais aussi à la réalisation de projets tels que le théâtre ou autres spectacles.

Atelier philo : à voir pour l'année prochaine avec des outils plus pertinents.

Techniques Usuelles des l'Information et de la Communication / équipement.

La salle informatique est maintenant équipée de 16 postes en état de fonctionnement. Huit de ces postes ont été fournis par la mairie et font partie de son parc informatique, elle en assure la maintenance.

Les 8 autres sont issus d'un legs d'une administration, ils sont maintenant équipés d'un OS fourni par l'éducation nationale et leur maintenance est assurée par les enseignants et les services informatiques de la circonscription.

Les élèves peuvent donc utiliser ces équipements depuis quelques semaines.

Mme Duriez a demandé à la mairie d'équiper les classes ayant un vidéo projecteur interactif, d'ordinateurs capables de répondre aux besoins de cet équipement.

⇒ Madame Metais précise que cela va être fait

II Projet d'école

Le projet d'école en cours prend fin cette année pour les maternelles, nous avons choisi de travailler sur un nouveau projet d'école qui sera effectif à la fin du premier trimestre 2015/2016. Il s'inscrit dans les nouveaux programmes de maternelle et du projet de programmes pour l'élémentaire. La spécificité de notre école primaire nous a conduit à faire ce choix.

III Rentrée 2015/2016

Effectifs prévus : PS/ 31 - MS / 23 GS / 21 CP/ 14 CE1/ 35 CE2/ 23 CM1/28 CM2/22

Soit un total de 197 élèves : 75 maternels et 122 élémentaires

Actuellement nous ne sommes pas en mesure de dire si nous aurons 7 ou 8 enseignants donc 7 ou 8 « groupes classe »

De ce fait aucune structure scolaire ne peut être avancée.

Monsieur Le Maire annonce que la Mairie a mis à disposition des locaux mais c'est le DASEN qui décidera. On attend la CAPD du 18 juin.

Fournitures scolaires : les enseignants réunis en conseil des maitres ont décidé d'harmoniser une partie des fournitures données aux enfants afin de créer des repères et faciliter ainsi la gestion du matériel chez nos élèves. Cette harmonisation s'est faite par cycle et porte principalement sur les couleurs et formats des cahiers.

Concernant les fournitures demandées aux parents en complément de ce qui est fourni par la mairie, les enseignants s'appuieront sur les recommandations ministérielles

Pour information, les élèves de CM2 bénéficieront cette année encore de l'agenda édité par la ligue contre le cancer.

IV Coopérative scolaire :

La coopérative termine l'année en équilibre. Les comptes sont à l'examen par les personnes de l'OCCE, ceci suite au changement de mandataire en septembre dernier. Mme Desgrippes rappelle que cet argent est exclusivement destiné aux enfants : achat de petit matériel pour finaliser un projet, sorties scolaires, abonnements aux revues qui sont dans les classes.....

Action cabas : les enseignants proposent cette action cette année et décideront de sa pertinence par la suite. Chaque cabas vendu rapporte 3, 60 euros à la coopérative.

V points mairie:

À la demande des parents :

Étude du soir

Les parents se plaignent de trop de temps de récréation, réponses apportées.

- ⇒ Nouveau rythme scolaire : il n'y a pas de récréation l'après midi, il faut permettre aux enfants de se détendre avant de se remettre au travail.
 - ⇒ L'étude est surveillée et non dirigée.
 - ⇒ Il n'y a pas de devoirs écrits mais surtout des leçons , il est donc d'interroger individuellement.
 - ⇒ Beaucoup de CP doivent être pris en charge individuellement
- Monsieur le Maire précise qu'il n'a jamais été informé de ces revendications parentales.

Blog des écoles

- ⇒ M. le maire va regarder car il y a un problème de compatibilité entre le site et le blog.
- ⇒ les listes de matériel scolaire seront mises sur le site de la ville dès leur transmission auprès de la mairie

Panneau d'affichage côté maternelle

- ⇒ Monsieur le maire indique qu'il sera installé pour la rentrée scolaire

Sécurité

Aux abords de l'école, la situation reste la même avec le plan vigipirate attentats.

Le portail est ouvert un peu plus tôt et cela semble mieux.

- Exercice de PPMS : il a été fait le 15 mai, les enfants ont été confinés durant 45 minutes.

Les conclusions ont été envoyées à la mairie, et à l' IEN .

Le signal sonore n'est pas distinctement audible par toutes les classes.

La liaison entre les classes et le central ne se fait pas car il n'y a pas de moyen de communication, il est donc impossible de vérifier les effectifs présents, impossible de suivre les enfants à particularité sanitaire (PAI) déjà que nous ne pouvons pas les regrouper, impossible aux enseignants de signaler quelque incident que ce soit.

Il manque des malles PPMS, l'école en a 2 pour 3 zones de regroupement. La création du nouveau bâtiment entraîne une nouvelle zone de confinement qui nécessitera une autre malle PPMS ainsi que la création d'une réserve d'eau potable et de nécessaire d'hygiène. Ces éléments doivent impérativement être pris en compte et rectifiés. Il est nécessaire de prévoir d'équiper l'école de talkie walkie sur base ainsi que du matériel ci-dessus présenté.

- ⇒ Intervention du chef des travaux qui précise que suite aux travaux de cet été le bâtiment principal aura des moyens de communiquer. Une ligne sera installée également dans le nouveau bâtiment.

Travaux d'entretien

Ballon d'eau chaude pour les toilettes élémentaires : la proposition avait été faite d'installer le ballon d'eau chaude dans une toilette adulte afin d'éviter les risques de dégradation et ne pas diminuer le nombre de toilettes à disposition des enfants. Ces travaux n'ont pas été réalisés depuis le dernier conseil d'école.

- ⇒ Monsieur le maire précise que les services techniques vont étudier et vont effectuer ces travaux en même temps que l'ouverture de la classe CP/CE1 sur les toilettes et la salle de motricité.
- ⇒ Ouverture entre les toilettes et la classe de CP/CE1. Le lave main des toilettes garçons va être déplacé. Le nombre de toilettes reste inchangé.

Nouveau bâtiment et transformation de l'école

Encadrement humain :

Est-il envisagé de seconder Mme Prêtre dans ses fonctions à la restauration d'autant qu'il est prévu de faire déjeuner les élèves de CP à l'école.

- ⇒ Madame Perruzo précise que cette situation a été prise en compte et est en cours d'étude.
- ⇒ Monsieur le Maire précise qu'il souhaite garder une ATSEM par classe de maternelle ce qui permettrait d'avoir une personne supplémentaire à la restauration pour assurer l'encadrement des enfants.

Travaux d'aménagements:

Le percement d'ouvertures entre toutes les pièces du rez-de-chaussée du bâtiment principal est confirmé. L'attention est attirée sur l'éventualité d'avoir à déplacer le tableau et le vidéo projecteur de l'actuelle classe de Mme Desrippes.

Ouverture également entre l'actuelle classe de CP/CE1 et les toilettes.

Le sol de l'actuel réfectoire qui servira de dortoir pour les petites sections, sera refait. Les peintures seront reprises chaque fois que cela sera nécessaire.

- ⇒ Nouveaux Toilettes : 1 enfant et 1 adulte prévus dans le local CP.
- ⇒ Le second dortoir pourra accueillir 12 enfants.

Mme Branlé : intervient

=> Elle demande si la nouvelle construction perdurera dans le temps au vu des fondations ?

M. Le Maire précise que les fondations sont en fonction du poids du bâtiment et non de sa longévité.

=> Le compteur de gaz est ouvert mais il est précisé qu'il est hors d'état. La mairie va étudier son enlèvement.

=> Le local de sport prêté aux parents est toujours humide en cas de pluie.

VI Fête de l'école :

Le point est fait sur l'organisation de la fête de l'école.

Demande des parents

CME : les sorties pourraient-elles être étendues à d'autres enfants ?

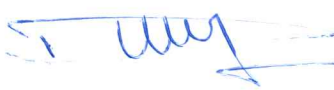

- ⇒ Mme Duriez et M. le Maire indiquent que les enfants ont été élus et que de ce fait, ils ont des obligations.
- ⇒ Par ailleurs et de part leur fonction, la mairie permet à ses enfants de découvrir le patrimoine.

Les parents remercient les enseignants pour le travail effectué auprès de leurs enfants d'avoir œuvré pour l'épanouissement de chacun d'entre eux.

Compte tenu de la structure et de ce qui s'est passé en début d'année :

- ⇒ Les parents demandent que les élèves de la classe de CE2 de l'an prochain soit en classe unique et qu'ils ne soient pas dans la même salle de classe.
- ⇒ Mme Duriez prend note de la demande des parents et rappelle que l'élaboration de la structure de l'école, la répartition des élèves dans les classes et l'attribution des locaux relève exclusivement du conseil des maîtres.

Le conseil d'école prend fin à 21h30.

<p>Signature de la présidente :</p> <p>Mme DURIEZ directrice</p> 	<p>Signature de la secrétaire de séance :</p> <p>Mme Garnier</p> 
---	--